

Le Piscopien

BULLETIN MUNICIPAL



VILLAGE

**BROC'ENFANTS : LA BROCANTE DÉDIÉE
AUX TRÉSORS DES TOUT-PETITS !**



INTERCOMMUNALITÉ

**BIODÉCHETS ET COMPOSTAGE :
QUELLES OBLIGATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2024 ?**



**LES ALLÉES DE LA PLACE
DE LA MAIRIE FONT PEAU NEUVE !**

SOMMAIRE

3 **ÉDITORIAL
DU MAIRE**

4-7 **RETOUR
EN IMAGES**



8-11 **QUOI DE NEUF
AU VILLAGE ?**

- Réfection des allées de la place de la mairie
- Entre mémoire et sérénité : le cimetière Villageois et son nouveau Columbarium
- Broc'Enfants ; la brocante dédiée aux trésors des tout-petits !
- Identification des zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables

14-16 **INTERCOMMUNALITÉ**

- Agglomération Plaine Vallée - carte d'identité
- Biodéchets et compostage : quelles obligations au 1er janvier 2024 ?
- Plaine Vallée élabore son projet de territoire

17 **PETITES RÈGLES D'USAGE**

6 règles d'usage et de bon voisinage

PISCOP ET NATURE

- 18-19
- Balade commentée en forêt de Montmorency
 - Cerfs, chevreuils, sangliers... Trop d'ongulés nuit aux forêts



20-21 **PISCOP ET L'ÉCOLE**

- Une année scolaire riche en nouveauté
- Périscolaire : l'apprentissage autrement

22 **PISCOP SPORT**
Des news... du sport...
des défis



23 **PISCOP
ET SES SAVEURS**
Les recettes
de Mauricette



24 **INFOS PRATIQUES**
L'équipe municipale

25 **ADRESSES UTILES**



26-27 **RENDEZ-VOUS
CULTURELS**



28 **AGENDA CULTUREL**
Retrouvez
les événements
à ne pas manquer
cette année



Le Piscopien

Bulletin municipal : N° 105 janvier 2023 ■ Mairie de Piscop : 1, place de la Mairie - 95 350 Piscop

Responsable de la publication : Christian Lagier

■ Rédaction : Sandrine Druon-Riot, Zoheir Aïchouche, Sophie Gaillard et Nathalie Mathou

Secrétariat de rédaction : Solange Rey et Valérie Briere-Auger ■ Comité de rédaction : Conseil Municipal

Crédit photos : Mairie de Piscop ■ Conception-réalisation : Agence RDVA 01 39 90 10 00 ■ Impression : Edgar

Dépôt légal : N° 105 | janvier 2024



CHRISTIAN LAGIER,
Maire de Piscop

Chers Piscopiens, Chères Piscopiennes,

Nous voilà déjà arrivé à mi-mandat, cette période aura été difficile pour notre quotidien: crise sanitaire, crise économique, crise climatique, crise énergétique et conflit international.

Nous devons être vigilants et prudents pour assurer le fonctionnement de notre village.

Nous avons assumé nos choix pour continuer à entretenir nos bâtiments et nos installations.

Malheureusement, le désengagement de l'état nous condamne à reculer les gros investissements et nous devons avoir une réflexion budgétaire pour pouvoir conserver nos marges de manœuvre sachant que le seul levier de la collectivité pour augmenter ses ressources reste la taxe foncière sur les propriétés bâties depuis la disparition de la taxe d'habitation.

La sécurité fait partie de mes priorités et nous allons doter Piscop de caméras supplémentaires reliées 24 h sur 24 h au centre de supervision urbain de la Communauté d'agglomération Plaine vallée et j'en profite pour remercier la police municipale qui fait respecter le « bien vivre » de notre village.

Merci également à l'ensemble de mes agents pour la qualité de leur travail.

Merci à mes adjoints et toute l'équipe municipale pour leur dévouement.

Notre équipe est toujours à votre service. Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Je vous souhaite, chères Piscopiennes, chers Piscopiens, pour cette nouvelle année joie et santé pour vous-même, votre famille et vos amis.

Prenez soin de vous.



Retour en images sur 2023

10 janvier | Cérémonie des vœux du maire



4 février | Repas des anciens



18 mars | Loto organisé par la FCPE

26 mai | Fête des voisins
aux jardins de la Tourelle



8 mai | Commémoration



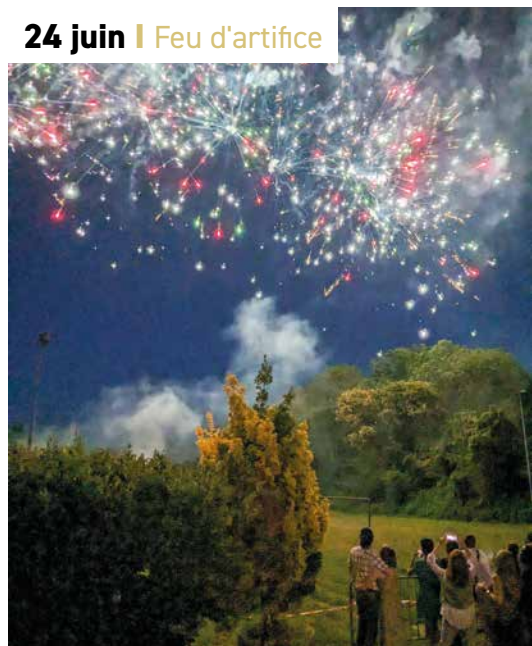
10 juin | Voyage des anciens



24 juin | Fête de l'été



24 juin | Feu d'artifice





Retour en images sur 2023

27 juin | Kermesse de l'école



27 juin | Départ de Mme Pertica



27 juin | Remise des calculatrices aux futurs collégiens



4 novembre | Halloween



11 novembre | Cérémonie du 11 novembre 1918



5 décembre | Goûter des anciens et remise des colis de Noël



19 décembre | Marché de Noël organisé par la FCPE et spectacle des enfants préparé par l'équipe enseignante





Quoi de neuf au village ?

CADRE DE VIE

Réfection des allées de la place de la Mairie

Dans un souci permanent d'amélioration du service rendu aux habitants, la commune a réalisé la réfection des allées de la place de la Mairie, avec comme objectif principal l'imperméabilisation des allées pour faciliter l'entretien tout en gardant les qualités paysagères des lieux.

Le coût de l'opération s'élève à 11 635,98 € HT soit 13 963,18 € TTC. La commune a sollicité plusieurs subventions :

- la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), qui est une dotation de l'État destinée aux territoires ruraux et qui permet d'aider des projets d'investissement,
- les Fonds de concours qui sont des fonds versés par des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé, afin de contribuer à des dépenses d'intérêt public

La DETR a participé à hauteur de 4 654 € et les fonds de concours à hauteur de 3 420,98 €.

Le reste à charge pour la commune a été de 5 888,20 € TTC.



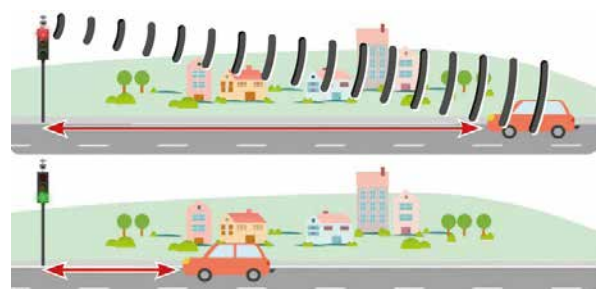
Un feu tricolore dit « intelligent » rue de Paris



Dans le hameau de Pontcelle, un « feu de ralentissement », qui passe au vert seulement lorsque les automobilistes respectent la limite de vitesse, a été installé rue de Paris visant à réduire la vitesse dans cette zone et à améliorer la sécurité des piétons.

Il est muni d'un radar qui permet de détecter la vitesse d'un véhicule qui se trouve à environ 30 mètres de celui-ci. Si celui-ci respecte la limite de vitesse permise, le feu, qui affiche une lumière rouge par défaut, passera alors au vert. À l'inverse, le feu intelligent demeurera rouge si le véhicule circule au-delà de la vitesse permise alors qu'il se trouve à quelques dizaines de mètres de cette installation. Il faudra alors que l'automobiliste s'immobilise pour que le voyant passe au vert.

Ce dispositif financé, installé et géré par le département, a permis de ralentir les automobilistes sur ce secteur.



Entre mémoire et sérénité : le cimetière Villageois et son nouveau Columbarium

Notre village, gardien d'histoires et de souvenirs, voit son paysage spirituel s'enrichir avec l'installation d'un columbarium moderne dans notre cimetière bien-aimé. En cette rencontre entre le passé et le présent, nous explorons ces lieux empreints de respect et de sérénité.

Le cimetière, gardien de l'histoire



Notre cimetière, un lieu où les générations se rencontrent, devient une page ouverte sur le passé. Les tombes, soigneusement référencées et illustrées, racontent des histoires de vies bien vécues. C'est un lieu de recueillement, de souvenir, où les familles peuvent rendre hommage à leurs proches disparus.

Le nouveau columbarium

Répondant aux besoins évolués de notre communauté, le columbarium installé en 2022 ajoute une dimension moderne à notre lieu de repos éternel. Son design élégant s'intègre harmonieusement, offrant un espace dédié à la préservation des cendres de nos êtres chers.



Innovation et accessibilité

Les places sont clairement répertoriées, facilitant la recherche pour les visiteurs. De plus, les informations détaillées sont disponibles sur le site internet du village, offrant un accès rapide aux détails sur les emplacements, les procédures, et les possibilités de personnalisation.

Un sanctuaire de paix

Le cimetière et le columbarium ne sont pas simplement des lieux physiques, mais des sanctuaires émotionnels. Ils offrent un endroit où le silence parle, où les souvenirs s'entremêlent avec le vent doux. C'est un lieu où la tristesse et la paix se rencontrent.

Une invitation à la réflexion

Alors que le columbarium, qui devient depuis l'année dernière, une nouvelle facette de notre paysage funéraire, il nous invite à réfléchir sur la vie, la mort, et notre lien avec le temps qui passe. C'est une invitation à cultiver la mémoire collective, à rendre hommage aux ancêtres, et à créer un héritage pour les générations futures.

Ainsi, entre les stèles parfois centenaires et le design contemporain du columbarium, notre cimetière demeure un lieu de connexion entre les vivants et les défunts. C'est une déclaration de la continuité de la vie, de l'amour et du respect qui transcende le temps.

RÉFECTION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Dans un souci permanent d'amélioration du service rendu aux habitants, la commune a réaménagé les allées du cimetière.

Ce nouvel aménagement permet aujourd'hui une accessibilité et une circulation plus aisée des lieux.

Le projet a donc été de minimiser les surfaces minéralisées, d'imperméabiliser le sol pour faciliter l'entretien, définir précisément chaque espace qui

compose le cimetière et hiérarchiser les allées, une principale et les secondaires. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 24 282 € HT soit 29 168,40 € TTC.

Le budget a été réévalué en raison d'une augmentation de l'épaisseur des allées qui est passée 10 à 20 cm pour une meilleure durabilité de l'ouvrage.

La commune a sollicité les fonds de concours à hauteur de 11 898,18 €. Le reste à charge pour la commune a été de 17 240,22 € TTC.



La Maison communale à l'entrée de la forêt

Dans un souci d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la municipalité, l'isolation des combles a été réalisée dans la maison communale située à l'embranchement des rues de la Tourelle, de Belle Vue et de Blé Mur. Ceci a permis d'améliorer les performances énergétiques de cette construction ancienne. Le budget de cette opération s'est élevé à 13 880 € HT soit 15 268 € TTC.

En vue d'effectuer ses travaux, la commune a sollicité des subventions auprès de la DETR pour un montant de 5 552 € et aux Fonds de concours pour un montant de 4 080,72 €, soit au total 9 632,72 € de dotations.

L'opération est donc revenue à 5 635,28 € TTC, à la charge de la commune.





Quoi de neuf au village ?

Broc'Enfants : la brocante dédiée aux trésors des tout-petits !

« Broc'Enfants » se distingue comme une initiative visant à offrir aux familles un accès privilégié à des articles pour enfants, allant des jouets aux vêtements, en passant par la puériculture et les livres. Cette brocante incarne l'esprit communautaire en favorisant l'échange d'articles soigneusement préservés pour le bien-être et l'épanouissement des tout-petits.

La brocante annuelle « Broc'Enfants » a eu lieu en 2023 à la salle polyvalente des Blés Mûrs le 25 novembre. Cet événement a contribué principalement aux piscopiens, de permettre à d'autres de trouver et de découvrir des trésors, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cela a favorisé le recyclage et la réutilisation d'une large gamme d'articles pour enfants, dans un souci de promouvoir un mode de vie plus durable. **La prochaine Broc'Enfants est programmée pour le dimanche 10 novembre 2024** avec une nouvelle formule afin de perfectionner le succès et la réussite de cette manifestation.



TOUT SAVOIR SUR TÉLÉO

Téléo est le système de télérelevé mis en place par Veolia Eau d'Ile-de-France sur l'ensemble du territoire du SEDIF. Le compteur d'eau intelligent permet non seulement la relève à distance de votre consommation réelle en continu et vous permet de maîtriser votre consommation !

Pour bénéficier du suivi de consommation, la première chose à faire est de créer votre espace client sur www.vedif.eau.veolia.fr (uniquement si vous êtes abonné au Service de l'eau, c'est-à-dire si vous recevez des factures et avez votre propre compteur). Ensuite, pour paramétrer vos alertes et éviter ainsi les mauvaises surprises en cas de fuite notamment, allez dans la rubrique « Mes

alertes de consommation » et définissez les seuils à partir desquels vous souhaitez être prévenu. Pour vous aider à choisir vos seuils, un encadré vous donne des indications sur vos consommations habituelles. Les alertes peuvent être quotidiennes ou mensuelles, elles peuvent vous être envoyées par email ou par sms. C'est simple, rapide et gratuit.

Téléo, comment ça marche ?

- Un module radio est installé sur le compteur d'eau
- Il collecte vos relevés de consommation et les transmet à un centre de traitement des données
- Vos consommations sont ensuite consultables sur votre espace client

LES AVANTAGES DE TÉLÉO

Une maîtrise au plus juste de vos consommations

- Facturation réelle trimestrielle
- Optimisation de vos consommations
- Anticipation de votre budget eau

Un meilleur suivi

- L'historique des consommations consultables 24 h/24 dans votre espace client
- La détection rapide par le Service de l'eau de toute anomalie liée à l'état du compteur
- Une information instantanée en cas de suspicion de fuite

Toutes vos factures sont calculées sur votre consommation réelle

- Plus de confort et de tranquillité
- Fin des estimations
- Une facturation exacte de votre consommation
- Plus de dérangement pour relever votre compteur
- Lors de votre emménagement, votre compteur est lu à distance et vous bénéficiez immédiatement de l'eau chez vous, sur simple mail ou appel téléphonique

Les services Téléo +

- Les suivis des consommations sur votre espace client
- Des alertes par email ou SMS en cas de surconsommation



Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création, dans chaque commune, de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter, définies à l'article L141-5-3 du code l'énergie.

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement ;
- prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables ;
- tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Ces zones doivent contribuer à l'atteinte, à compter du 31 décembre 2027, des objectifs définis par la programmation pluriannuelle de l'énergie mentionnée à l'article L 141-1 du code de l'énergie et des objectifs mentionnés à l'article L.100-4 du même code, et notamment : favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles notamment celles de la croissance verte, lutter contre l'aggravation de l'effet de serre, réduire la dépendance aux importations, lutter contre la précarité énergétique... Plus concrètement, il s'agit entre autres de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, de réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence de l'année 2012... Afin d'aider les communes à identifier ces zones, l'État a mis à leur disposition des informations relatives à leur potentiel d'implantation d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie...) via un portail cartographique réalisé par le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, la Mobilité et l'Aménagement) et l'IGN (Institut National de l'Information Géographique) <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr> Aussi, concernant l'énergie éolienne, la ville de Piscop, en raison de sa situation patrimoniale, environnementale et de par sa configuration topographique, est classée en très grande partie en zone défavorable au dévelop-



pement de l'éolien. Au niveau de la Tête Blanche et des Corvées le territoire est classé en zone non potentiellement favorable (forts enjeux). Concernant l'énergie hydraulique, n'ayant aucun cours d'eau, la commune n'a aucun potentiel pour développer ce type d'énergie. Quant au potentiel méthanisable, la commune dispose d'un potentiel faible selon les données fournies par l'État. Concernant la géothermie, le territoire est classé en potentiel fort de la ressource ; avec une

zone au niveau de la Plaine du Luat à potentiel très fort de la ressource. Concernant le photovoltaïque en toiture et le solaire thermique, plusieurs zones regroupant des bâtiments à plus ou moins haut potentiel sont identifiées par l'État.

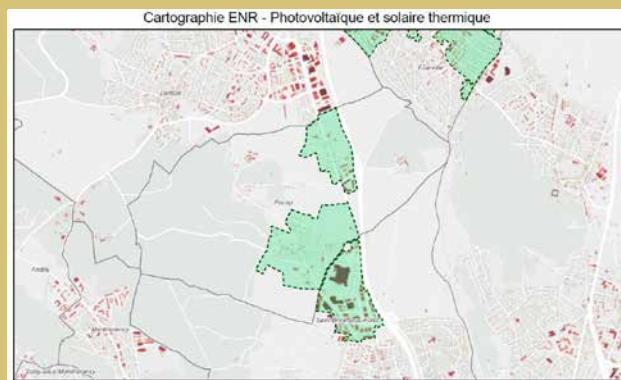
Par conséquent, la Ville de Piscop souhaite s'orienter vers le développement de l'énergie photovoltaïque et solaire thermique.

DEUX ZONES IDENTIFIÉES

Dans ce cadre, deux zones d'accélération pour l'implantation d'équipements photovoltaïques :

La définition de ces zones d'accélération peut permettre à des opérateurs d'identifier les potentiels et se rapprocher des propriétaires pour leur proposer la mise en œuvre d'un projet d'ENR.

L'identification de ces zones n'exclut pas l'installation d'autres projets d'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur d'autres secteurs qui n'auraient pas été identifiés ici. En application du II-2° de l'article L141-5-3 du code l'énergie, une concertation du public a eu lieu du 27 octobre au 17 novembre 2023 sur l'identification de ces zones mais n'a donné lieu à aucune observation. Les membres du conseil municipal de la commune de Piscop sont appelés à délibérer sur l'identification de ces zones.





Chronique de Piscop

Rencontre avec James Debaisieux, maire de Piscop de 1983 à 2008

Piscopien depuis vos trois ans, vous avez géré votre ferme, héritée de vos parents qui en avaient déjà une avant de s'installer à Piscop en 1937. À partir de 1970, vous devenez chef d'exploitation avec toujours cette double activité, agricole et élevage, et passez d'une exploitation de 50 hectares à 150 hectares aujourd'hui. Nombreux sont ceux qui sont déjà venus chercher du lait, des œufs ou du foin d'ailleurs, pendant leur enfance. Maintenant ce sont vos filles et vos gendres qui assurent la pérennité de votre ferme, qui reste un élément important dans le paysage de notre village. Revenons sur vous en tant que piscopien en quelques questions.



Étant Piscopien depuis de nombreuses années, vous avez connu de multiples événements, pouvez-vous partager des souvenirs, des anecdotes, qui vous tiennent particulièrement à cœur et que vous voudriez rayonner aux nouvelles générations ?

Des souvenirs, il y en a beaucoup à partager... Lors de la seconde Guerre Mondiale, quand les Allemands sont arrivés sur Piscop, nous avons évacué avec les ouvriers, les chevaux, comme tous les citoyens de la commune ou presque, mais nous avons été rapidement rattrapés vers Étampes par l'armée allemande qui progressait vers le sud.

Après seulement dix jours d'exode, nous sommes donc revenus avec les ouvrières polonaises pour s'occuper de la ferme

pendant que mon père était fait prisonnier.

Mais le moment le plus marquant était la libération, avec l'arrivée des Américains et surtout leur mode de vie, leur décontraction, l'odeur des cigarettes et le chewing-gum.

Il y a eu aussi le souvenir de l'avion des Alliés, descendu par la DCA allemande sur Piscop en bas du désert, dans une parcelle que mon père cultivait à l'époque.

Quels sont les endroits préférés dans le village et pourquoi ?

Je suis bien partout. J'apprécie les paysages verdoyants et vallonnés de Piscop, le mélange de bâtiments anciens sur de grandes parcelles boisés et l'urbanisation modérée de notre commune. J'ai

beaucoup aimé la Sablière, quand j'étais jeune surtout, du temps où cela était un dépôt de feux d'artifice, avec Monsieur Lemoine, gardien et garde champêtre à l'époque.

Quelles sont, à votre avis, les caractéristiques des habitants à Piscop ?

De familles nombreuses, installées depuis des générations, la population a progressivement évolué.

Avant l'ère de la télévision, quand il faisait beau le soir, on allait s'asseoir à l'entrée de la ferme, sur deux bornes et on discutait avec les gens qui passaient. Aujourd'hui ces bornes sont enterrées et la rue goudronnée!

Comment le village a-t-il influencé votre propre vie ?

À partir de 1983, ce fut une période assez intense quand même. On a poursuivi le travail d'une équipe soucieuse de défendre le village et son environnement. Avec le conseil, le village s'est modernisé et cela a nécessité beaucoup d'investissements.

Donc en plus d'être un habitant du village, en devenant maire de 1983 à 2008, le plus long mandat des maires de Piscop (4 mandats successifs), vous avez participé de manière très active à l'évolution de notre commune. Depuis, vous êtes d'ailleurs maire honoraire de Piscop, par le préfet. Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir maire de notre village à l'époque ?

Je n'avais pas la mission d'être maire au



Fanfare, chars et majorettes en 1985.



Campagne électorale de mars 1989.



Course pédestre au printemps 1989.



Maternelle en 1989.

départ, mais après l'euphorie des élections et lors de réunions, j'ai été nommé à ce poste. Sans étiquette, j'ai donc succédé à des municipalités socialistes implantées depuis très longtemps.

Quelles valeurs avez-vous essayé d'incarner dans votre rôle de maire ?

L'équité et l'impartialité.

Être à l'écoute de personnes en difficulté et les recevoir dans les mêmes conditions et en toutes circonstances.

Quelles initiatives ou événements communautaires annuels avez-vous mis en place et préserver pour renforcer les liens sociaux dans cette communauté qu'est Piscop ?

On a créé un bureau d'aide sociale qui décidait de facilités de paiement, auprès de famille dans l'embarras.

Non sans difficultés et malgré l'opposition des mères à l'époque, une cantine pour les enfants de l'école a été aménagée. Une grève a eu lieu d'ailleurs, les enfants continuaient de manger leur gamelle avec leurs parents sur une couverture mise à leur disposition. La préfecture et l'académie ont dû alors intervenir.

Quels sont les projets dont vous êtes le plus fier d'avoir accompli en tant que maire ?

Dans les projets réalisés, la création de la maternelle avec la scolarisation des enfants à partir de 3 ans dans un préfabriqué, bâtiment qui appartenait à la ville d'Ézanville, et aujourd'hui détruit.

Mais surtout, les plus gros programmes ont été la construction d'une grande salle des fêtes et des espaces verts autour, l'assainissement de la commune qui était pratiquement inexistant, et l'enfouissement de l'éclairage public en plusieurs tranches, quasiment sur tout le territoire, et plus récemment, la nouvelle école qui a été bâtie.

Notre village est particulièrement rural par rapport à nos voisins, comment avez-vous maintenu un équilibre entre le développement nécessaire et cette ruralité unique ?

Grâce à un plan d'occupation des sols puis un PLU, on a pu maîtriser l'expansion



Repas des anciens en 1990.



Création du giratoire de la Tête Richard 1996.



Enfouissement de l'assainissement rue de Bellevue début 2002.

de l'urbanisation, réguler les zones d'activités et commerciales, ce qui a créé des ressources financières pour la commune.

Comment la communauté vous a-t-elle soutenu pendant votre mandat ?

Par le renouvellement de la confiance des électeurs. À chaque fois.

Avec votre expérience de la fonction, y a-t-il des leçons que vous avez apprises qui continuent à vous influencer aujourd'hui et que vous voudriez partager avec les futures générations ?

J'ai apprécié les échanges lors des réunions, les différents points de vue, les avis contradictoires, rencontrer des gens. Forcément cela aurait été différent seul dans ma ferme.

Le contact avec le public et l'administration a été très enrichissant.

Mais je n'étais pas tout seul, c'était le travail de toute une équipe.



Aménagement de la place de la mairie en 2002.



Enfouissement des réseaux en 2004.

Merci beaucoup Monsieur Debaisieux pour cet échange et votre patience, qui va permettre aux piscopiens, au travers de vos réponses, de mieux vous connaître.

Inauguration de la salle des fêtes le 18 septembre 1993 en présence de gauche à droite, Mr Petetin Sous-préfet de Montmorency, Mr Debaisieux maire de Piscop, Mr Lachenaud président du Conseil Général, Mr Lamontagne maire de Sarcelles et Mr Gigoï maire d'Ézanville et Conseiller Général.



Inauguration de la Mérindienne Verte en novembre 1999.



Pose du portique pour le parking de la salle des fêtes réalisé par Mr Debaisieux 2002



Voyage du CCAS à Troyes septembre 2003.

Afin que nos piscopiens vous connaissent mieux et de manière différente, je vous propose une petite série de questions légères, à savoir « un portrait chinois ». Si vous étiez...

- un animal, vous seriez... un chat
- une plante ou une fleur, vous seriez... une rose
- un plat cuisiné, vous seriez... une bonne entrecôte avec des frites
- une couleur, vous seriez... carmin
- chanteur, vous seriez... Georges Brassens
- un métier, vous seriez... agriculteur ! ou mécanicien
- un objet, vous seriez... une canne à pêche
- un fruit, vous seriez... une mirabelle
- un sport, vous seriez... la marche
- une saison, vous seriez... le printemps



Intercommunalité

Agglomération Plaine Vallée : Carte d'identité

18 villes au cœur du Val d'Oise, aux portes du Grand Paris.

L'AGGLOMÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES



SUPERFICIE
74,7 KM²



POPULATION
184 000 hab.



40 000 emplois
POP. ACTIVE 117 000 pers.



14 000 ENTREPRISES
800 CRÉATIONS / AN



24 PARCS
D'ACTIVITÉS



11 GARES



1 INCUBATEUR
1 PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES
1 TIERS LIEU



52% ESPACES URBANISÉS



22% BOIS ET FORETS



22% SURFACES AGRICOLES



Communauté
d'Agglomération

Plaine Vallée

Forêt de Montmorency

VOS NUMÉROS UTILES

- Éclairage public : 01 55 46 10 59
- Collecte des déchets :
0 800 735 736
(www.sigidurs.fr)
- Eau potable : 0 969 369 900 /
Urgence fuites : 0 969 369 918
site www.vedif.eau.veolia.fr

Équipements communautaires

- Plaine Vallée Tourisme :
01 39 64 42 94
(www.plainevallee-tourisme.fr)
- Théâtre Silvia Monfort :
01 39 33 01 81
- Piscine Maurice Gigoi :
01 39 91 39 00
- Espace sportif et nautique
La Vague : 01 34 27 37 20
(www.lavague-plainevallee.fr)
- Pépinière d'entreprises 14 K :
01 30 10 66 50
(www.14k-plainevallee.fr)
- Tiers-lieu Emploi et entreprise
23 k : 01 34 05 18 00

LES COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace communautaire & Habitat.
- Politique de la ville.
- Sécurité publique.
- Environnement et cadre de vie.
- Développement économique, Emploi.
- Tourisme.
- Assainissement, Eau potable, gestion des milieux aquatiques, des eaux pluviales et prévention des inondations.
- Voirie et Transport public.
- Collecte et traitement des déchets ménagers.
- Propreté urbaine (nettoyage des tags).
- Réseau d'éclairage public.
- Gestion des équipements culturels (Théâtre Silvia Monfort) et sportifs (piscines) d'intérêt communautaire.
- Lecture publique/réseau des bibliothèques.

GOVERNANCE : VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Piscop compte deux conseillers communautaires :

- Christian Lagier (Vice-président délégué) : Il est délégué à la programmation du Théâtre Silvia Monfort, à la Commission d'Appel d'Offres et aux Instances paritaires. Il siège à la commission « Économie et Emploi » mais également au « Sigidurs » et à la « Semavo ».
- Sébastien Pautrat (Suppléant).

Contact

1, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tel. : 01 30 10 91 61 - contact@agglo-plainevallee.fr

Ouverture au public

Du lundi au mercredi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du jeudi au vendredi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

www.agglo-plainevallee.fr - www.facebook.com/PlaineValleeAgglo/

Biodéchets et compostage : quelles obligations au 1^{er} janvier 2024 ?

La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) prévoit de permettre à tous les particuliers de disposer d'une solution pratique de tri des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'objectif de cette loi est d'éviter l'incinération de ces déchets, qui représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères. Le 1^{er} janvier 2024 sera le point de départ du tri à la source des déchets alimentaires par les habitants et d'un nouveau flux à collecter pour les collectivités, mais pas de panique tout se fera progressivement. Pour y voir plus clair, consultez les modalités de tri en vigueur pour votre syndicat de collecte.

Biodéchets : de quoi parle-t-on ?

Qu'est-ce qu'un biodéchet ? L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

POURQUOI ET COMMENT ENGAGER LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, le tri présente de nombreux bénéfices.

- **Réduire le bilan carbone** du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- **Produire du biogaz** qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- **Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts** en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.



En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

• **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore

déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

• **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

VOS NOUVELLES MODALITÉS DE TRI

VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

AVEC JARDIN :
Le Sigidurs vous accompagne pour valoriser les « biodéchets » de cuisine et de jardin.

En pratiquant le compostage, vous obtiendrez du compost, un engrais naturel obtenu par la décomposition des déchets de cuisine et jardin et vous réduirez la quantité de déchets de votre poubelle d'ordures ménagères et de vos déchets végétaux. En effet, 30 % du contenu de votre poubelle domestique est compostable et 100 % des « biodéchets » de votre jardin peuvent être valorisés ! Le Sigidurs vous fournit un composteur en bois ou plastique par foyer + un bocal de 10 l pour collecter les biodéchets de votre cuisine + un aérateur, tige pour remuer le tas de compost.

Pour commander votre composteur, contactez notre numéro vert au 0 800 735 736.

Pour des conseils sur la pratique du compostage, envoyez un mail à jardin.durable@sigidurs.fr



VOUS RÉSIDEZ EN IMMEUBLE

• Les habitants en petit collectif feront du compostage partagé. Les composteurs collectifs continueront d'être installés dans les petites résidences, là encore de manière progressive ;

• Enfin, les habitants des grands collectifs, dans les zones plus denses, verront leurs déchets alimentaires collectés en point d'apport volontaires. Des bornes seront installées sur le territoire au fur et à mesure.

Dès 2024, les communes de Sarcelles, Écouen, Villeparisis, Claye Souilly, Chammontel et Ézanville seront concernées. En 2025, le dispositif s'étendra aux communes de Marly-la-Ville, Bouffémont et Domont.

D'ici à 2028, ce sont 450 points d'apport volontaires qui seront implantés sur l'ensemble des communes denses du territoire.



© Sigidurs



1 Intercommunalité

Plaine Vallée élabore son projet de territoire

La Communauté d'agglomération s'est construite et structurée autour de projets fédérateurs, comme en témoignent de nombreux documents stratégiques, en vigueur ou en cours d'élaboration (Plan Climat Air Energie Territorial, programmes pluriannuels d'investissement, schéma directeur des zones d'activités économiques, charte de mutualisation...). Il importe aujourd'hui qu'un document-cadre fixe les ambitions du territoire et une vision commune à l'horizon 2025-2035. Dans cet objectif, le conseil de communauté a délibéré le 11 octobre, sur proposition du bureau communautaire, pour autoriser l'élaboration du projet de territoire et fixer ses modalités de réalisation.



UN PROJET DE TERRITOIRE : POUR QUELS ENJEUX ?

Le projet de territoire est un document-cadre pensé à l'échelle de l'agglomération qui fixe les orientations stratégiques de développement. C'est à la fois un diagnostic et une feuille de route qui précise les actions à conduire à court, moyen et long terme pour atteindre des objectifs définis collectivement.

Il concerne l'ensemble des politiques publiques relevant des compétences de l'agglomération (Aménagement, habitat, urbanisme, environnement et cadre de vie, gestion des milieux aquatiques,

eau potable, assainissement, développement économique, sécurité publique, culture...).

- Produire un état des lieux du territoire et de ses enjeux pour se projeter collectivement et définir une stratégie territoriale
- Construire une vision de territoire commune à horizon 2025-2035
- Développer un projet territorial « global », dans une approche à 360° sur les différents volets du développement territorial

UNE DÉMARCHÉ CO-CONSTRUITE

L'ensemble des acteurs du territoire sera associé à son élaboration : membres du Conseil communautaire mais aussi élus municipaux, services des villes et de Plaine Vallée.

Une instance de consultation et de concertation, appelée Conseil de Déve-

loppement, sera prochainement créée afin d'accompagner l'élaboration du projet. Elle sera composée de personnalités qualifiées, représentants d'institutions publiques, économiques et associatives.

Les habitants de l'agglomération seront également mobilisés.

LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

L'élaboration du projet de territoire s'étalera sur un an. Le 1er semestre sera dédié à la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic partagé par les élus, agents et acteurs du territoire. Il vise à déterminer les forces, faiblesses, risques et atouts du territoire.

De ce diagnostic, naîtront des orientations stratégiques et un plan d'actions concret à conduire sous différentes échéances jusqu'en 2035. Plaine Vallée est accompagnée dans sa démarche par l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales (ANCT) et bénéficie de l'appui en ingénierie de la SCET et AIRE PUBLIQUE.

Le projet de territoire sera adopté par le conseil communautaire en décembre 2024. Pendant toute sa durée de mise en œuvre (2025-35), il fera l'objet d'évaluations périodiques.

Vidéoprotection : 2 000 caméras sur le territoire intercommunal

Pour garantir toujours plus de tranquillité publique sur le territoire, Plaine Vallée investit depuis 2021 dans le réaménagement et la modernisation du CSUI (Centre de supervision urbain intercommunal), la construction d'un réseau de fibre sécurisé et le renouvellement du parc de caméras. Au 31 décembre 2023, ce sont ainsi 396 points d'implantation qui auront été déployés sur 16 communes, soit plus de 2000 caméras. Pluridisciplinaire et multi-partenarial, ce dispositif, qui a fait l'objet de 13 millions d'euros d'investissements pour la période 2021-2023, est devenu indispensable à l'articulation de l'ensemble des forces de sécurité et de secours.





6 règles d'usage et de bon voisinage

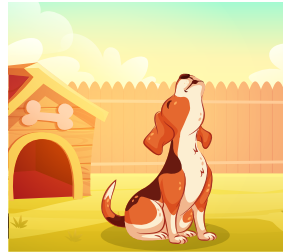
PUIS-JE AVOIR UNE AMENDE SI MON CHIEN ABOIE TOUTE LA JOURNÉE ?



L'aboïement d'un chien n'est pas interdit (le voisinage doit être tolérant).

Mais lorsque l'aboïement d'un chien est répétitif, il peut constituer un trouble anormal du voisinage et vous exposer à une amende.

(référence : article R.1336-5 du Code de la santé publique)



PUIS-JE GARDER UN ANIMAL ABANDONNÉ S'IL N'EST NI PUCÉ NI TATOUÉ ?

Une procédure particulière doit être respectée lorsqu'un animal abandonné est trouvé. Il faut l'emmener à la fourrière. Si la fourrière ne retrouve pas le propriétaire de l'animal dans les 8 jours ouvrés alors une demande d'adoption pourra être faite.

(référence : article L.211-21 du Code rural et de la pêche maritime)



PUIS-JE PLANTER UN ARBUSTE DE 2 MÈTRES À CÔTÉ DE MA CLÔTURE ?

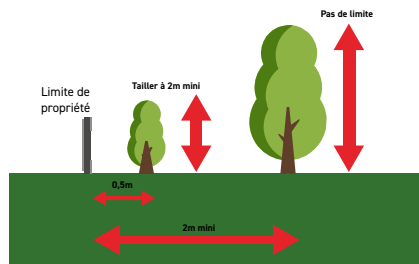


Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.

Au-delà de 2 mètres de hauteur, la distance minimum à respecter est de 2 mètres.

Remarque : Les haies en bordure des voies publiques doivent être limitées à une hauteur de 2 mètres et ne doivent pas dépasser de la clôture sur le trottoir.

(référence : article 671 du Code civil)



PUIS-JE LAISSER LA NEIGE SUR MON TROTTOIR ?



En hiver, si votre trottoir est enneigé ou verglacé, vous devez le balayer autant que possible ou jeter du sable ou du sel en cas de verglas.

(référence : arrêté du 28 janvier 2019 Mairie de Piscop)



LA DURÉE DE STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE DANS LA RUE EST-ELLE LIMITÉE ?

Si vous stationnez votre voiture ou tout autre véhicule dans votre rue ou dans l'espace public, pensez à le déplacer régulièrement. La durée d'occupation d'une place de stationnement est limitée à 7 jours, au-delà vous risquez une contravention voire une mise en fourrière.

(référence : article R 417-12 du Code de la route)

PUIS-JE TONDRE MA PELOUSE UN DIMANCHE ?



Afin d'éviter des nuisances sonores à votre voisinage, vous devez respecter les heures de tonte :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

Ces horaires sont valables toute l'année.

(référence : décret n°2006-1099 du 31 août 2006

du code de la santé publique)





Une balade audio-augmentée en forêt de Montmorency

Amoureux de la nature, venez découvrir la forêt de Montmorency de façon inédite et enrichie avec l'application gratuite Les Balades augmentées! Partez pour une balade géo localisée immersive et poétique d'un peu plus d'une heure à l'écoute de la faune, de la flore et de l'histoire de la forêt de Montmorency en sélectionnant le parcours « La Forêt augmentée ».



Pas de carte, pas de plan, juste une application mobile gratuite qui vous guide par le son. Votre smartphone dans la poche, casque audio sur les oreilles, laissez votre imaginaire flâner! La forêt vous parle!

Vous serez guidé lors de la balade par des ambiances sonores jusqu'aux points d'intérêt qui se dévoilent à vous.

Un bruit de vent dans les branches, vous voilà devant un arbre remarquable et son histoire vous est contée. Marchez dans les pas de Jean-Jacques Rousseau, bercé par les textes de l'écrivain, qui avait fait de la forêt de Montmorency l'un de ses lieux favoris de promenade.

Votre parcours autour du château de la chasse sera ponctué d'anecdotes racontées ou jouées par des comédiens, d'extraits d'œuvres littéraires, de poèmes traitant de la forêt ou bien encore d'extraits de musique classique.

D'autres points d'intérêt sont disséminés dans la forêt (environ 15): vestiges

de la première guerre mondiale, zone de protection naturelle, source, arbres remarquables... bénéficient eux aussi d'une expérience sonore géolocalisée.

Lancée par Plaine Vallée Tourisme, avec le soutien de la Région Île-de-France, du département du Val-d'Oise, de l'Office National des Forêts et du Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, l'application « Les Balades augmentées » est utilisable sur iPhone et téléphones Android et disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

Une carte de la forêt de Montmorency avec les explications sur les parcours est disponible pour les flâneurs à l'Office et dans différents lieux. N'hésitez pas à la demander!

Durée: 1 h 20

Rendez-vous au parking du château de la Chasse, 120 rue de Paris, à Montlignon (95680).

Coordonnées GPS:

49.02321499, 2.29597432

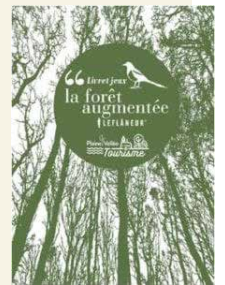
NOUVEAU : LIVRET JEUX POUR LES ENFANTS

Partez en famille pour une chasse au trésor à l'écoute de la forêt de Montmorency! Autour de l'étang du château de la Chasse avec l'application « Les Balades augmentées », vivez une expérience inédite en sectionnant le parcours « La Forêt augmentée ».

Guidé par des sons géo localisés, des poèmes, de la musique, des saynètes historiques et munis du livret jeux, partez à l'aventure!

Téléchargez le livret ici: Livret jeux en forêt

https://www.plainevallée-tourisme.fr/wp-content/uploads/2019/06/carnet_foret_modifé_j.pdf



Si vous perciez les secrets du renard ?

Le renard est de plus en plus observé dans les grandes villes de France et Piscop n'échappe pas au phénomène. Il n'a pas bénéficié d'une réputation glorieuse à une époque et a même été classé comme "nuisible". Il joue pourtant un rôle crucial pour l'environnement et sa présence est un bon signe pour la biodiversité. C'est un être plutôt sédentaire qui peut vivre jusqu'à une dizaine d'années dans son habitat naturel. Il développe une importante acuité visuelle le soir venu et ses yeux deviennent même très brillants.

Cet animal participe à la réduction des micromammifères comme les rongeurs qui détruisent les cultures. Il a un instinct de chasse unique ce qui lui permet d'attraper facilement les écureuils, les petits lièvres, les lapins et autres petits mammifères. Il peut éliminer jusqu'à 10000 campagnols par an, ce qui en fait un auxiliaire précieux pour l'agriculture. Il est également friand d'amphibiens et d'insectes. Il arrive même

qu'il s'alimente de charognes limitant ainsi le risque d'une épidémie potentielle pouvant impacter les animaux sauvages.

En ville, il se régale de mulots, souris, jeunes rats surmulots, petits oiseaux, fruits sauvages ou cultivés et déchets alimentaires abandonnés par les habitants. On ne sait pas toujours comment réagir face à ce carnivore, attiré notamment par nos poubelles.

Alors, que faire devant une telle rencontre ? Gardez vos distances et profitez du moment. Évitez tout contact physique car il peut être porteur de maladies; même si les cas de transmission sont très rares. Si vous trouvez un animal blessé ou mort, n'y touchez pas. Ne tentez pas d'apprivoiser un renard en lui mettant à disposition de la nourriture. La crainte naturelle qu'il ressent envers les humains pourrait s'éteindre et l'animal pourrait être tenté de mordre.

Fascinant, le renard n'a pas fini de révéler tous ses secrets...



Cerfs, chevreuils, sangliers... Trop d'ongulés nuit aux forêts

L'Office national des forêts (ONF) explique pourquoi la chasse, une activité parfois incomprise du grand public, est nécessaire au renouvellement de la forêt.

La chasse, on peut l'aimer ou la détester. Mais une chose est sûre : en l'absence de grands prédateurs, cette activité, gérée par l'ONF dans les forêts domaniales françaises, est indispensable à l'équilibre et à la bonne santé des écosystèmes forestiers.

Pourquoi ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon les dernières statistiques de l'ONF, plus de 50 % des surfaces des forêts domaniales, appartenant à l'État, sont en situation de déséquilibre forêt-ongulés à cause d'une surpopulation de cerfs, chevreuils, biches, sangliers...

« Avec l'accélération du changement climatique, les phénomènes accrus de sécheresses et de crises sanitaires un peu partout en France, la reconstitution des peuplements forestiers impose impérativement une maîtrise absolue des effectifs de grands ongulés. D'ores et déjà, les fortes densités de cervidés hypo-



thèquent, dans de nombreuses zones, la régénération des peuplements. Quel que soit le mode de renouvellement choisi, de façon naturelle ou par plantation, les efforts de reconstruction des peuplements

seront vains si l'équilibre n'est pas rétabli ou maintenu en forêt. » explique Régine Touffait, secrétaire générale de la Direction forêts et risques naturels (DFRN) à l'ONF.

Journées chasse en Forêt de Montmorency

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen

pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Des chasses sont organisées du 17 novembre 2022 au 23 mars 2023 en Forêt de Montmorency.

Attention, La chasse est en continu de 9 h à 18 h.

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux « CHASSE EN COURS » sont disposés en périphérie du secteur chassé.

JANVIER : Jeudis 5, 12, 19 et 26

FÉVRIER : Jeudis 2, 9 et 16

MARS : Jeudis 16 et 23

Retrouvez chaque jour de chasse la cartographie des zones chassées dans la forêt, en téléchargeant l'application Melckone

DES SOLUTIONS ENVISAGÉES SUR LE TERRAIN

Face à ces constats alarmants, trois grands types d'actions sont menés par les forestiers pour garantir une gestion durable des forêts, conformément aux missions attribuées par l'État à l'ONF. Parmi elles :

1- Travailler avec les locataires de chasse. L'Office national des forêts, qui loue aux chasseurs près de 3 000 baux de chasse, a renforcé en 2016 les objectifs à atteindre en matière d'équilibre forêt-ongulés. Tous les trois ans, l'ONF évalue désormais ces résultats et attribue en fonction un bonus (remise sur le loyer...), un malus (pénalité financière...) ou des sanctions plus graves (résiliation du contrat de location...).

2 - Mettre en place des enclos/exclos pour suivre l'impact des cerfs, biches, chevreuils et sangliers sur les régénérations. Les enclos sont utilisés en forêt pour mettre en évidence les effets des ongulés sur la végétation forestière. Il s'agit d'exclure les ongulés d'une zone donnée et de comparer, au cours du temps, l'état du milieu sans ongulés (l'enclos) à celui du milieu environnant où circule librement la faune sauvage (l'exclos). Une telle comparaison, aussi simple puisse-t-elle sembler, constitue une méthode de référence pour de nombreuses études scientifiques. "Les données recueillies produiront des indicateurs renseignant l'équilibre forêt-ongulés et centrés sur le renouvellement des peuplements, stade critique pour les forestiers. Ils pourront servir d'outil de dialogue pour partager les constats entre forestiers et chasseurs", explique Vincent Boulanger, chercheur à l'ONF.

3 - Au pire, clôturer pour mieux protéger les jeunes arbres. Autour des parcelles ou en protection individuelle, ces clôtures constituent une gêne paysagère importante pour les citoyens nombreux à se promener dans les espaces naturels. Elles ne sauraient pourtant être une solution pérenne. En effet, engrillager entraîne un surcoût et produit des déchets. "Le tarif varie selon le type de plantation, de terrain et la région. On peut dire qu'en moyenne la protection augmente de 50 à 60 % le coût de la plantation", estime Hélène Chevalier, chargée de travaux forestiers à la direction des forêts et des risques naturels (DFRN) à l'ONF.

Extrait de l'article « Cerfs, chevreuils, sangliers... Trop d'ongulés nuit aux forêts » 20.10.2023 ONF



Piscop et l'école

Une année scolaire riche en nouveauté

Pour la rentrée 2023, l'école a accueilli 65 élèves provenant de la commune de Piscop, mais aussi des communes limitrophes. De nouveaux changements sont notamment à noter: nouveaux niveaux, nouvelles enseignantes et nouvelle directrice!

Une nouvelle équipe enseignante

Cette année, l'école a la joie d'accueillir une toute nouvelle équipe! Madame Maylis Sanchez qui a à charge la classe de PS-MS-GS de 22 élèves, Madame Fanny Cauet, directrice et enseignante de la classe de GS-CP de 21 élèves et Madame Charlotte Le Doeuff qui est l'enseignante de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 de 22 élèves.

Une rentrée qui s'est passée sous un bon jour, les enfants étaient heureux de retourner à l'école et la nouvelle équipe éducative avait hâte de les rencontrer.

N'oublions pas Sandra ATSEM dans la classe des PS-MS-GS, Wendy et Ysaline du périscolaire et Emma et Fatiah qui restent toujours présentes pour œuvrer aux biens des apprentissages des élèves et s'assurer de leur bien-être!

Une année scolaire qui fait le plein de nouveaux projets... et qui fait perdurer les plus anciens

Cette année est aussi une source de plusieurs nouveautés, mais avant tout nous reprenons les anciens projets si appréciés par l'école et les élèves.

Les élèves vont donc pouvoir retrouver avec joie les cours de tennis qui ont déjà commencé en novembre, et également la natation.

Les élèves de la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 ont toujours le plaisir de disposer de cours d'anglais avec Madame Sibley.

Enfin, l'ensemble de l'école peut encore compter sur les interventions indispensables d'Annie et André de l'association Lire et faire Lire!

Cette année nous avons décidé d'engager l'ensemble de l'école dans un projet commun. Toutes les classes sont donc inscrites au rallye de mathématiques du département et nous avons mis en place des ateliers numériques à l'aide de tablettes prêtées par la circonscription. Un moyen d'allier le ludique et le pédagogique, et les enfants sont fans!

Nous avons mis en place des décloisonnements pour des cours d'éducation musicale/de production d'écrits et de phonologie, notamment pour les Grande Section qui découvrent leur future classe de CP avec beaucoup de plaisir.

Une année scolaire avec de nombreuses sorties!

Le début d'année a été marqué par l'intervention d'une professionnelle du musée Daubigny pour un atelier autour du thème de Van Gogh et d'une belle sortie à la cueillette de la Croix Verte à Attainville.

Puis, nous avons pu nous voir lors d'une rencontre avant les vacances où les parents ont pu déguster des gâteaux aux pommes cuisinés par les enfants.

Au prochain programme: nous avons hâte de vous revoir au marché de Noël, le 19 décembre à 17 heures à la salle des fêtes de Piscop.

Les enfants vont également avoir la chance de participer au spectacle de Noël, le 21 décembre, suivie par la distribution des cadeaux.

En février, nous allons recevoir la visite de trois grands auteurs pour une présentation de leurs œuvres aux enfants.



Nous espérons pouvoir réaliser plus de projets mais aussi de sorties!

Un cadre bienveillant et toujours une oreille pour vous écouter et surtout écouter les élèves

Une de nos missions qui nous tient particulièrement à cœur est la communication avec les élèves et l'instauration d'un cadre bienveillant. Nous voulons nous assurer de leur bien-être et c'est pour cela que nous œuvrons ensemble, avec vous (parents) et la mairie, pour assurer un cadre bienveillant, sécurisant.

L'école doit être un lieu où nous évoluons sereinement, nous sommes à votre disposition donc n'hésitez pas à échanger avec nous (beneylu ou mail de l'école).

Notre volonté est de pouvoir faire participer les parents, une réelle communication à établir tout au long de l'année!

Madame Fanny Cauet
Directrice de l'école Jacques Prévert



Périscolaire : l'apprentissage autrement

L'accueil périscolaire fait partie de la vie quotidienne de l'école maternelle et élémentaire Jacques Prévert.

Les différents temps sont découpés en trois temps distincts :

- l'accueil du matin qui se déroule avant l'école,
- la pause méridienne qui est un temps de repas et détente entre deux temps d'école,
- l'accueil du soir qui se passe après l'école.

Depuis le début d'année scolaire les enfants ont participé à une multitude d'activités proposées pendant ces différents temps.

La collaboration d'un projet commun avec l'école, une exposition sur le peintre Van Gogh ont permis aux élèves de découvrir différemment ce peintre en créant diverses œuvres.

Les élèves vont aussi participer au marché de Noël en proposant des petites choses à déguster ainsi que des activités faites sur ce thème.

L'accueil du matin et du soir est des temps où les élèves arrivent et/ou partent de manières échelonnées, ils ont la possibilité de prendre un petit-déjeuner et/ou un goûter pendant ces deux temps.

Divers jeux de société ainsi que des activités manuelles leur sont proposés.

La bibliothèque fait également partie intégrante des temps périscolaires, en effet les élèves adorent s'y rendre pour lire, des lectures de contes sont aussi proposées certains jours de semaine.

Pour finir les élèves ont aussi la possibilité d'emprunter des livres.

Wendy et Ysaline - Equipe du périscolaire



Une bonne note pour la rentrée scolaire

"L'année scolaire 2023/2024 a débuté avec une nouvelle équipe d'enseignantes très motivées qui ont apprécié la qualité de l'établissement et les soutiens que la mairie leur apporte.

Afin que les élèves et enseignantes évoluent dans de bonnes conditions, quelques travaux et aménagements ont été effectués, notamment la pose de films écrans sur les vitres extérieures pour réduire la température en cas de fortes chaleurs, la création de jeux peints au sol dans

la cour de récréation, l'achat d'un ordinateur et la remise aux normes du jeu extérieur.

Un financement a été apporté pour l'achat d'un parcours de motricité, en accord avec l'équipe enseignante.

Une animatrice du périscolaire est mise à disposition de la directrice durant certaines heures de cours et la collaboration se passe très bien. Une information a été faite auprès des parents,

pour sécuriser au mieux les abords de l'école, essentiellement sur les risques liés aux voitures ne respectant pas le Code de la route (vitesse, stationnement, arrêt sur la voie de circulation...).

Nous souhaitons une bonne réussite scolaire à nos enfants de l'école."

**Dominique Tintillier,
Adjoint au Maire chargé
des affaires scolaires**

Le père Noël fait une halte dans nos écoles...



Spectacle de Noël organisé par la mairie pour nos écoliers





Piscop et le sport

Des news... du sport... des défis!

À l'instar de son frère, Cassandre Belmont arrive au terme d'une tournée automnale qui lui aura sans doute permis de parfaire ces techniques pour aborder les championnats de judo 2024 avec plus d'expérience.



L'entame de cette préparation passe par une victoire au tournoi international par équipe de Rouen, suivi du tournoi label A de Nogent (5^e) et finissant par un titre de vice championne au tournoi national label A de Forges-les-Eaux.

Entre-temps, Cassandre finira 1^{ère} au critérium du Val-d'Oise et rencontrera quelques déconvenues sur d'autres tournois. Des défaites qu'il aura fallu assumer et analyser dans son club du Budokan Deuil pour grandir dans ce sport où les valeurs morales comptent énormément. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de sa saison!

Après une fin de saison contrastée dans laquelle Léandre Belmont aura montré de la bonne volonté (Champion IDF UGSEL, Champion par équipe du Val-d'Oise...), il aura aussi manqué son championnat de France. On l'attendait à un meilleur

niveau, il lui aura fallu apprendre à gérer sur le plan moral ces contre-performances.

Déçu de n'avoir pu remplir ses objectifs, il se qualifiera aux championnats de France par équipe en ramenant des points grâce aux katas (1^{er} aux IDF par équipe puis 5^e au championnat de France 2023). C'était une expérience différente de celle du combat qui aura enrichi sa formation de judoka.

Le début de la nouvelle saison l'entraîne dans un parcours de compétition exigeant qu'il commence à connaître (3^e au tournoi national de Nogent, deuxième au tournoi national de Forges-les-Eaux...). Sa première place au critérium du Val-d'Oise montre sa détermination face aux objectifs qu'il s'est fixés.

Nul doute que le staff du Budokan Deuil l'accompagne pour la suite de sa saison. Bon courage pour les échéances à venir!

AS Piscop Moisselles Football Club

Notre association a été créée en 1982 par plusieurs habitants de Piscop. Notre club de football fait partie intégrante du tissu associatif de la commune de Piscop. Notre association est une équipe de football vétérans qui défend les couleurs de la ville de Piscop et de Moisselles tous les dimanches matin sur les différents terrains du val d'Oise. Notre club est reconnu dans le paysage du Val d'Oise et dans le district du Football.



Nous avons bâti un projet clair et réaliste afin de bien préparer l'avenir du club aussi bien du point de vue sportif que financier.

Nous voulons développer et entretenir la longévité de notre club. Notre club existe depuis plus de 41 ans et il est en très bonne santé.

Nous recherchons chaque année des sponsors et remercions chaque année la mairie de Piscop pour son aide.

Nous avons une très bonne réputation sur l'ensemble des terrains de football du district du Val d'Oise. Notre club est dirigé par un bureau composé de 3 membres M. Lagier, M. Slama et M. Saborit, avec 5 dirigeants et 30 joueurs dont de nombreux piscopiens.

Toutes les personnes membres du bureau et dirigeants sont bénévoles et donnent de leur temps personnel à fond pour notre association. Il existe une atmosphère de joie et de bonne humeur dans notre club ou de nombreux repas entre amis sont organisés.

Nous sommes devenus tous inséparables. Mais n'oublions pas l'aspect football, qui reste important.

Nous essayons de développer un esprit de gagnant, de sportif mais le football reste un jeu. Nos entraînements ont lieu tous les jeudis soir entre 20h30 et 22h30 et les matchs ont lieu tous les dimanches matin.

La municipalité de Moisselles a la gentillesse de nous prêter leurs installations à titre gratuit (terrain en herbe + vestiaire) durant toute l'année. Nous jouons dans la catégorie vétéran + 35 ans en 3^e division du district. Nous sommes montés de division l'année dernière et nous envisageons le maintien cette année.

Notre association possède un code moral dont chaque joueur a le devoir de respecter: le Cœur, la Dignité, le Respect, L'Amitié, Le Courage, La Générosité et l'Honneur sans oublier le Jeu et la Victoire.

Accéder à notre club c'est l'adopter. Si vous êtes sportif, amoureux du ballon rond et surtout convivial et sympathique alors n'hésitez pas à rejoindre notre club familial de football de l'AS Piscop Moisselles.

Si vous êtes intéressé, contacter Stéphane LAGIER: 06 60 18 94 63.

Cours de Danse Country



À la Salle des fêtes des Blés Mûrs tous les jeudis :

- de 19 h à 20 h pour les débutants
- de 20 h à 21 h pour les novices
- de 21 h à 22 h pour les intermédiaires.

Tarifs :

Habitants de Piscop : 130 €

Hors Piscop : 150 €

Cours supplémentaire : 80 €

La carte de 10 séances : 60 €

Pour toute inscription en cours d'année le tarif est au prorata.

Pour inscription et/ou renseignement contacter

Martine au 06 13 22 91 50



Les recettes de Mauricette

Rôti de porc au lait

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 1,5 kg de porc désossé
- 1 verre de belles gousses d'ail
- Sel, poivre, muscade
- 1 litre de lait non écrémé

Préparation : 5 minutes Cuisson : 20 mn par livre

Dans une cocotte à la taille du rôti, mettez toutes les gousses d'ail non épluchées et le rôti. Ajoutez du lait ; la viande doit baigner aux trois quarts. Salez, poivrez, muscadez. Pendant que chauffe le four (20 mn, chaleur moyenne, 6 au thermostat), faites doucement chauffer sur une plaque le contenu de la cocotte. Au seuil de l'ébullition, retournez le rôti, mettez au four. Comptez alors 20 mn par livre, de cuisson. Surveillez pour que le lait ne déborde pas au début, puis le rythme de cuisson atteint, retournez le rôti quatre fois. À la fin, le lait doit avoir réduit de moitié et crémé. Éteignez le feu, couvrez 10 mn ou plus sans continuer la cuisson.

Pour servir, sortez le rôti, découpez-le. Passer la sauce, pressez-la pour en extraire tout le suc, fouettez-la pour la rendre homogène, servez en saucière. N'ayez pas peur du goût de l'ail, il s'est transformé en un fumet très délicat.



Kebabs de poulet, sauce yaourt

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 600 g de filet de volaille hachés
- 2 gousses d'ail
- 4 brins de persil plat
- 1 cuillère à café rase de paprika
- 300 g de yaourt grec
- 2 pincées de cumin
- 1 oignon violet
- 90 g de mâche
- 1 cuillère à soupe de vinaigrette
- 2 pains à pita
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel fin, poivre du moulin

Préparation : 25 minutes Cuisson : 7 mn

Pelez l'oignon violet, hachez-en très finement la moitié, taillez le reste en rondelles. Pelez l'ail, hachez-le avec le persil. Versez la viande hachée dans un saladier, ajoutez le paprika, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, l'ail et le persil hachés. Salez, poivrez et façonnez 8 boudins de viande autour de piques en bois. Placez au réfrigérateur pour 1h. Assaisonnez le yaourt grec de sel, poivre et cumin. Faites saisir les brochettes avec le reste d'huile sur le feu vif, en le retournant. Ajoutez les lamelles d'oignon en fin de cuisson. Servez les kebabs dans des pitas ou des pains ronds traditionnels coupés en quatre, arrosez de sauce yaourt au cumin et dégustez avec la salade de mâche assaisonnée.



Bouchées de pâtes d'amandes aux noisettes

Ingrédients (pour 5 chocolats environ)

- 125 g de poudre d'amandes
- 125 g de sucre glace
- 1 blanc d'œuf
- ½ cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
- ½ cuillère à soupe de zestes d'orange
- confits émincés finement + quelques zestes
- confits pour le décor
- 40 g de noisettes hachées
- 200 g de chocolat noir de couverture

Préparation : 5 minutes Cuisson : 20 mn par livre

Versez la poudre d'amandes et le sucre glace dans un saladier. Mélangez et ajoutez le blanc d'œuf, l'eau de fleur d'oranger, les zestes d'orange confits émincés et les noisettes hachées. Mélangez encore jusqu'à ce que la pâte soit homogène et compacte. Confectionnez des petites boules de pâte dans vos mains mouillées pour éviter que la pâte ne colle aux doigts. Déposez-les au fur et à mesure sur une assiette. Filmez et placez au réfrigérateur pour 1h au moins. Faites fondre le chocolat au bain-marie. Trempez chaque boule de pâte d'amandes dans le chocolat, égouttez-la et déposez sur un plat recouvert de papier cuisson. Faites durcir au réfrigérateur et décorez les bouchées d'un zeste d'orange confit.





Infos pratiques

Votre équipe municipale



Le Maire

Monsieur Christian LAGIER

Les Adjointes au Maire

- Monsieur Sébastien PAUTRAT
- Monsieur Bernard DE WAELE
- Monsieur Dominique TINTILLIER
- Madame Sandrine DRUON-RIOT

Les Conseillers Municipaux

- Monsieur Zoheir AICHOUCHE
- Madame Léna AMAROUCHE
- Madame Ghislaine CAMUS
- Monsieur Bruno DUFOUR
- Madame Sophie GAILLARD
- Monsieur Elias SEMPERE
- Monsieur David TAVARES
- Monsieur Jean-Yves THIN
- Monsieur Fabien VIEIRA-LUIS
- Madame Blandine WALSH DE SERRANT

L'équipe Administrative

- Valérie BRIERE-AUGER
et Solange REY, secrétaires de mairie

L'Équipe Technique

- Jean-Louis CHEVALIER
- Stéphane DELAROCHE
- Dylan CINTAS

L'Équipe Enfance et Jeunesse

Filière Technique

- Emma BOUKINDA
- Fatiha BELGUESMIA

Filière Animation

- Ysaline BENSADI
- Wendy CORNEC

Atsem

- Sandra TOME

Carnet

AVIS DE NAISSANCE

- Baptiste, Louis, Aimé HALLOT,
le 27 juin 2023
- Myriam, Selma ZAIDI, le 11 juillet 2023
- Kadia, Hatouma SISSOKO,
le 15 septembre 2023

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

MARIAGES

Thomas TINTILLIER & Natacha LOUIS-ROSE
le 10 juin 2023

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

AVIS DE DÉCÈS

- Michel LE COMTE, le 13 juillet 2023
- Claude REMBERT, le 4 décembre 2023

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.



Numéros utiles

URGENCES

Commissariat de police :

17 ou 01 34 38 37 37

Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50

Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70

SAMU : 15

SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48

SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12

Pharmacie de garde :

17 ou 01 39 35 51 51

Hôpital Montmorency : 01 34 06 60 00

Allo Enfance Maltraitée : 119

ou départemental : 01 30 30 31 31

Jeunes violence Écoute :

0 800 20 22 23

Sida Info service : 0 800 840 800

Drogue, alcool, tabac : 113

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0 800 735 736

Bacs à déchets : 0 800 735 736

Éclairage public : 0 800 800 051

S.I.A.H. : 01 30 11 15 15

Sigidurs : 01 34 19 69 70

Déchetterie Sarcelles : 0 800 735 736

VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29

Urgences Fuites : 0811 900 918

(24 h/24 et 7j/7)

GRDF (Raccordement et conseil) :

09 69 36 35 34

Dépannage 24 h/24 et 7j/7 :

0 800 47 33 33

AUTRES ADMINISTRATIONS

D.D.T Cergy : 01 34 35 47 58

TP Service Gestion Comptable
de Montmorency : 01 39 64 27 76

Agglomération Plaine Vallée :
01 30 10 91 61

Sous Préfecture Sarcelles :

01 34 04 30 00

Assistante Sociale de Domont :

01 39 35 16 16

Fourrière : 01 39 37 59 70

SERVICES

MAIRIE



Place
de la Mairie
95 350 PISCOP
Tél. : 01 39 90 19 04
Fax : 01 34 19 93 20
Mail : [contact@
mairie-piscop.fr](mailto:contact@mairie-piscop.fr)

Site officiel : www.piscop.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 15h à 19h
- Vendredi : de 10h à 12h30

SALLE DES FÊTES

Rue des Petits Poiriers
95 350 PISCOP



**Tarif : 2 500 € (tarif 2023) pour
le week-end. Pour maximum 180
personnes.**

**Réservation conseillée plus d'un an à
l'avance par courrier avec enveloppe
timbrée**

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT



Chemin Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 47 14
• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à
16 h 30

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Chemin Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de
7 h à 8 h 30 et de
16 h 30 à 19 h

**Inscription auprès
de la Mairie**



CANTINE

Chemin Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59

• Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30
Inscription auprès de la Mairie.

Église

Une messe est célébrée le dernier dimanche
de chaque mois à 18h.



VENDREDI 12 JANVIER • 20 h 30

LE BAL DES VAUTOURS

À peine arrivés chez la veuve, après les mots d'usage et les airs de circonstance, ils s'installent et, petit à petit, ils s'incrument.

Puis ils évaluent, marchandent et enfin raflent tout. Ils sont répugnants, immondes et sans scrupule, mais ils sont dans leur droit : ce sont les héritiers. Avec en fond un vrai thème de société, héritage et concubinage, l'auteur, en relatant un véritable pillage organisé, fait une peinture décapante de la famille, décortiquée avec humour, cynisme et causticité. Ça fait mal mais ça fait rire.

Tarif B Durée : 1 h 30



VENDREDI 19 JANVIER • 20 h 30

SANDRINE ALEXI IMITE TOUTES LES FEMMES



À l'heure de la parité, Sandrine Alexi va encore plus ; loin : elle nous propose un spectacle 100 % féminin. L'imitatrice aux 100 voix imite toutes les femmes avec l'impertinence et l'insolence qu'on lui connaît. Au travers des voix mais aussi des manières et des expressions de femmes politiques, chanteuses, journalistes, animatrices, actrices, Sandrine Alexi évoque la vie politique, culturelle et people. À l'époque du politiquement

correct venez rire le temps d'une soirée avec Sandrine Alexi, qui, avec tendresse n'épargnera rien ni personne !

Tarif B Durée : 1 h 30

MERCREDI 24 JANVIER • 20 h 30

GOSPEL MADE IN USA

La musique gospel a ce pouvoir d'unir, de transmettre des émotions en transcendant les différences et c'est sans doute pour cela qu'elle continue de rayonner. On l'apprécie tout particulièrement pour la chaleur des voix, la gaieté des chants, la liberté et la ferveur des interprétations des choristes, qui nous donnent envie de chanter - pas simplement avec notre voix - mais aussi avec notre corps tout entier. Première formation de gospel américain en France, American Gospel est un groupe de musiciens issus du célèbre ensemble Gospel pour 100 voix, formé en 1998 pour fêter le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France. Depuis, il sillonne le monde pour l'amour de la musique. Un moment d'émotion précieux qui donne du baume au cœur !

Tarif B Durée : 1 h 30



VENDREDI 26 JANVIER • 20 h 30

95 % BRASSENS

95 % Brassens, c'est tout Brassens ou presque. Ce qui à la louche fait à peu près 95 %. Nous avons bien conscience que cela fera 95 % d'insatisfaits ou de satisfaits à 95 %. Un chiffre qui sera sans doute confirmé par l'INSEE.

95 % c'est aussi une fameuse chanson de Georges Brassens dont le thème est justement l'insatisfaction. 95 % c'est aussi Brassens sans sa pipe, ou sans ses moustaches ou sans son cheveu sur la langue. C'est encore un comédien-chanteur, un pianiste et un contrebassiste ce qui, si on compte bien, nous fait trois artistes qui à 95 % ne manquent pas d'air, ni de talent et qui comptent bien satisfaire à 200 % les spectateurs qui voudront bien se déplacer. Et si 95 % des spectateurs se déplacent, cela risque même de faire un tabac ! À pipe naturellement...

Tarif C Durée : 1 h 20



VENDREDI 2 FÉVRIER • 20 h 30

UN DÎNER D'ADIEU



Devant se rendre à un autre dîner auquel ils ne veulent au fond pas aller, Pierre et Clotilde prennent une décision : faire le ménage dans leurs amitiés usées.

Ils organiseront des dîners d'adieu, mélange d'hommage et de délivrance, pour ces amis qui vont disparaître de leur vie. Leur première victime : Antoine Royer. Mais, entre un Pierre un peu lâche et velléitaire, une Clotilde imprévisible et cet ami pour le moins curieux, rien ne se passe comme prévu...

Tarif A Durée : 1 h 30

VENDREDI 9 FÉVRIER • 20 h 30

ÉRIC & QUENTIN : ON NE PEUT PLUS RIEN RIRE

Tout le monde aime rire (même Kim Jong-Un). Mais savons-nous pourquoi nous rions ? Nous nous sommes posé la question, et bim ! Cela a donné un spectacle. Un spectacle d'humour sur le rire, ses mécanismes, son histoire et dans lequel nous abordons plusieurs questions : « On ne peut plus rien rire » est un spectacle où l'on rit, mais qui permet aussi d'apprendre plein de choses pour frimer le matin à la machine à café.

Tarif C Durée : 1 h 15



VENDREDI 1^{er} MARS • 20 h 30

AVE CÉSAR

Didier et Corinne ont fêté leurs 25 ans de mariage il y a peu. Corinne a réservé un week-end pour deux dans un hôtel branché. Elle a voulu cette parenthèse pour qu'ils puissent se retrouver, loin du quotidien et des enfants.

Corinne a peur de la routine, peur de ne plus être aimée et désirée. Didier, lui, n'aime pas les



questionnements, il croit au couple, au quotidien et à la pérennité du choix fait il y a 25 ans. Nous allons vivre ce week-end avec eux, entre pleurs et fous rires, confessions intimes, danses endiablées, tendresse et colère, room service défaillant, décryptage d'un exemplaire de « Le sexe pour les nuls », souvenirs, bilan et projets... Attention, « Ave César! » n'est pas une comédie romantique ordinaire, vous ne saurez peut-être pas, après quatre-vingt-dix minutes qui vient de Mars et qui vient de Vénus, mais le miroir qui vous est tendu vous offrira une soirée d'éclats de rire et d'émotions.
Tarif B Durée: 1 h 30

VENDREDI 8 MARS • 20 H 30

BALLET ROYAL NATIONAL DE GÉORGIE

Renommé dans le monde entier, le Ballet Royal National de Géorgie a vu le jour au 3e siècle. Son rôle a évolué au cours de l'histoire, avec des représentations mêlant musique, chorégraphie, théâtre, chant et arts du cirque. Tout en s'attachant à préserver la culture ancestrale de son pays, le Ballet Royal National de Géorgie en recherche constante de nouvelles chorégraphies, réinvente les danses folkloriques. Ainsi, Orient et Occident se croisent dans ce nouveau spectacle qui nous fait voyager à travers les origines du peuple géorgien. Un show sensationnel où la beauté et la virtuosité des danseuses et danseurs-acrobates sont tout simplement renversants.
Tarif B Durée: 1 h 45 Avec entracte



VENDREDI 15 MARS • 20 h 30

SUCCÈS STORY



Après une tournée nationale de plus de deux ans avec « Le temps des copains », la Compagnie Équinoxe revient sur scène avec un tout nouvel opus « Succès Story ». Toujours en quête d'arrangements musicaux audacieux et de chorégraphies originales, ce spectacle rend hommage à des artistes de la scène française et internationale qui ont su traverser le temps et laisser une empreinte indélébile sur la scène musicale: interprètes hors du commun, personnages charismatiques, auteurs de talents, véritables show men ou musiciens de génie. Les 12 artistes, chanteurs, danseurs et acrobates de la Compagnie Équinoxe vous dévoileront le secret de leur « Succès Story ».

Tarif B Durée: 1 h 45

VENDREDI 22 MARS • 20 h 30

L'ARNAQUEUSE

Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu. Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique...

Trouver l'amour n'est pas si simple, surtout lorsqu'on a affaire à une arnaqueuse! Une comédie romantique, drôle et touchante, où les situations tordantes et originales se succèdent, de rebondissements en rebondissements.

Tarif D Durée: 1 h 20



VENDREDI 29 MARS • 20 h 30

PAPASS

Ludmila, 41 ans, cinq enfants, a trois papas, dont elle ignorait encore l'existence, quatre ans auparavant. S'ils n'ont pas été là pendant son enfance, ils comptent bien rattraper le temps perdu, et prennent leur rôle de père très au sérieux. Alors, quand elle leur annonce qu'elle se marie avec un homme de leur âge qu'elle ne connaît que depuis deux mois, l'accueil réservé à ce futur « gendre » va être des plus mitigé. Mais se retrouver en garde à vue? ça, ils ne l'avaient pas prévu...
Tarif A Durée: 1 h 30



JEUDI 4 AVRIL • 20 h 30

LETTRÉ D'UNE INCONNUE



Un riche écrivain reçoit la lettre d'une femme qui lui révèle la passion qu'elle a nourrie pour lui en silence durant toute sa vie, sans que jamais il ne s'en aperçoive. Depuis le jour où elle l'a rencontré, alors qu'elle n'avait que treize ans, elle n'a vécu que pour lui et à travers lui. Leurs chemins se sont croisés à plusieurs reprises. Toute sa vie, elle l'a attendu. Il était tout pour elle...

pour lui, elle restera une parfaite inconnue. L'enfant né de leur rencontre vient de mourir. Ayant perdu tout espoir, elle réunit ses dernières forces pour lui confier enfin toute l'immensité de son amour.

Tarif D Durée: 1 h 20

JEUDI 25 AVRIL • 20 h 30

UN AVENIR RADIEUX

Arthur Leroy a tout pour lui: une femme dévouée, une maîtresse torride, une entreprise florissante, et un compte en banque bien rempli. Mais un jour, ce business man quarantenaire, opportuniste et sûr de lui, voit débarquer dans sa vie Isadora, la voyante extra-lucide de sa femme qui lui prédit que tout va s'effondrer: il va faire faillite, sa femme va le quitter, ses amis vont le trahir et il finira ruiné. Mais Arthur est un cartésien. Il ne croit que ce qu'il voit, alors les salades des charlatans, il ne les gobe pas! Sauf que... les prévisions d'Isadora vont commencer à se réaliser les unes après les autres et Arthur va assister à l'effondrement de tout son petit monde. Aidé de Diego, son ami d'enfance maladroit et envahissant, il va tenter d'empêcher la catastrophe.

Tarif A Durée: 1 h 30



	Orchestre	Balcon
Tarif A	45 €	38 €
Tarif B	39 €	33 €
Tarif C	28 €	23 €
Tarif D	15 €	

Agenda

LES DATES À RETENIR EN 2024

9 janvier

VŒUX DU MAIRE

30 mars

REPAS DES ANCIENS

8 mai

COMMÉMORATION



25 mai

**FÊTE DE L'ÉCOLE LOTO
ORGANISÉ PAR LA FCPE**

26 mai

BROCANTE À PISCOP

31 mai

FÊTE DES VOISINS



1^{er} juin

VOYAGE DES SÉNIORS

9 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

18 juin

**KERMESSE DE L'ÉCOLE AVEC
SPECTACLE DES ENFANTS**

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE



29 juin

FÊTE DE L'ÉTÉ



2 septembre

RENTRÉE SCOLAIRE



14 septembre

BROCANTE MUSICALE



10 novembre

BROC'ENFANTS

11 novembre

COMMÉMORATION



Décembre

NOËL DES ENFANTS

